

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

JEUDI 16 JANVIER 2014

Sous la présidence de : M. Patrice ROY, président,

Secrétaire de séance : M. Jean Pierre PEGURRI, secrétaire général,

**Etaient présents : MM. Alain BRISEUX – Claude CRAMETE – Gérard PHILIPPE –
Jean-François MAILLET, vice-présidents – Jacques REGNIER, trésorier général.**

**Membres : MM. William BASTIT - Lucien BOUNIOL – Mme Josette DA SILVA PEREIRA –
MM. Alain DERLY (19H10) – José GOUERE – Michel HELAINE – Franck STUMPF – Rémy
TURGIS (18H15).**

Invités : M. Paul DUCHENE, président du CDC 78 – Francis COQUOZ C.T.R.S.

**Membres excusés : MM. Marc ANSERMIN – Gilles ARDIN – Mmes Audrey ARNOUX –
Evelyne LEMOINE et Colette NORDMANN.**

Invité excusé : M. Gilles TALBOT président du CDC 91.

Le président Patrice ROY ouvre la séance à 18 h 05 et :

- en accueillant les membres présents du comité directeur régional au sein du nouveau siège social de Montigny le Bretonneux (78), réitère ses meilleurs vœux.**
- met aux voix, le compte-rendu de la dernière réunion du comité directeur en date du 3 octobre 2013, auquel est annexée la consultation par vote électronique relative « aux associations non organisatrices » dont l'application est reportée en 2015. (UNANIMITE)**
- signale que dans le cadre d'une restructuration des missions au sein du bureau exécutif, il porte à la connaissance des membres que le secrétaire général, Jean Pierre PEGURRI, pour des raisons strictement personnelles, a demandé à prendre un peu de recul. Le président propose qu'une permutation de poste ait lieu entre le secrétaire général et Jean-François MAILLET, ce dernier conservant néanmoins ses diverses tâches actuelles et Jean Pierre PEGURRI devenant vice-président, chargé de missions bien précises auprès du président régional. Cette proposition, est adoptée à L'UNANIMITE des membres présents au moment du vote.**

VIE REGIONALE ET FEDERALE :

- rappelle la disparition de MM. BIZIEUX, CONDAMINET et LEBEL, qui chacun ont beaucoup donné pour notre sport dans leurs diverses associations, commissions voire au sein de divers comités de direction.

- indique que les opérations de déménagement à Montreuil s/s Bois (93) et le réaménagement à Montigny le Bretonneux (78) se sont bien déroulées et ce grâce à l'aide de membres du bureau, mais aussi de membres de commissions régionales qu'il remercie. Toutefois, il ne cache pas que des problèmes techniques se sont faits jour tant du côté du téléphone que de l'utilisation du système informatique, lesquels sont en en voie de solution. M. Alain BRISEUX en spécialiste donne des précisions qui éclairent l'ensemble de nos collègues. Intervention de M. Rémy TURGIS, qui soulève les problèmes pour les engagements dans les épreuves de cyclo-cross (internet) mais également pour la délivrance des licences 2014. Préconise pour cette tâche, qu'une aide extérieure soit recrutée temporairement afin d'accélérer le processus. Le président répond que tout d'abord la situation indiquée devrait trouver sous peu une régularisation et qu'en ce qui concerne un potentiel recrutement cette possibilité sera étudiée avec le trésorier général. Les réunions plénières du comité directeur dont les dates ont été arrêtées sont aussi l'objet de remarques. Le calendrier proposé est néanmoins acté et soumis éventuellement à modification au fil de l'année 2014.

- rappelle que toutes les assemblées générales départementales dont les dates avaient été précisées auparavant, ont vu la présence d'un ou plusieurs membres du bureau, ou celle du président.

- il se félicite de la bonne tenue et des résultats obtenus par nos représentants aux différents championnats de France de cyclo-cross. Au nom du comité régional, il adresse ses félicitations aux titulaires de podiums et ce pour toutes les disciplines. Les 154 médailles obtenues (OR= 48 – ARGENT=54 – BRONZE=52) ont permis à notre comité de se classer 2^{ème}. A noter que le BMX francilien a pris la 1^{ère} place.

- rappelle les assemblées générales régionales qui se dérouleront à Mennecy (91) où nous serons reçus par le CDC 91, dont M. Gilles TALBOT en est le président. Une assemblée extraordinaire relative à l'adoption des statuts régionaux et du règlement intérieur ayant fait l'objet de la constitution d'un groupe de travail créé spécialement pour réviser les articles et d'apporter les modifications nécessaires. Les statuts régionaux et le règlement intérieur ainsi remis à jour ont été approuvés par le comité directeur lors de la réunion du 3 octobre 2013. L'assemblée générale ordinaire comportera une élection partielle ayant pour but de compléter le comité directeur au collègue VTT. Une seule candidature a été enregistrée, celle de M. Olivier FAGES. Enfin, il porte à la connaissance des membres que le D.T.N., M. Vincent JACQUET, qui avait prévu d'assister à l'assemblée générale, ne pourra être présent et ce en raison d'une mission de dernière heure.

M. Rémy TURGIS, regrette que ces assemblées se tiennent l'après-midi au lieu du matin. Aussi, d'ores et déjà, il ne sera pas présent. Le président ROY, rappelle que seules les assemblées générales avec des élections pour le renouvellement du comité directeur suivi par celle du président ont lieu le matin compte tenu du temps nécessaire qu'il faut pour traiter l'ensemble de l'ordre du jour et ceci depuis 2009.

EXERCICE FINANCIER 2012-2013

M. Jacques REGNIER, trésorier général, détaille les chapitres de l'arrêté comptable au 31 octobre 2013. Il répond, ainsi que le président aux diverses questions posées par des collègues comme : MM. Claude CRAMETE – Lucien BOUNIOL – (Paul DUCHENE, président du CDC 78). *Mis aux voix l'exercice financier 2012/2013 est adopté à l'unanimité et sera présenté à l'assemblée générale.*

Le trésorier général présente ensuite le projet de budget 2013/2014 et répond à M. Paul DUCHENE (président du CDC 78) sur divers chapitres du BP. Autres intervenants M. Michel HELAINE.

Mis aux voix, le B.P.2013/2014, est adopté à l'unanimité et sera présenté à l'assemblée générale.

REPRESENTATION DU C.I.F. AU CONGRES FEDERAL

Le président, rappelant que le congrès fédéral se déroulera les 22 et 23 Février 2014 à VANNES (56), indique que le CIF sera représenté par quatre délégués titulaires (au lieu de 6 et ce pour des raisons financières). MM. Claude CRAMETE (suppléant M. José GOUERE) – Jean-François MAILLET (suppléant M. Alain BRISEUX) – Gérard PHILIPPE (suppléant M. Franck STUMPF) et Jacques REGNIER (suppléant M. Lucien BOUNIOL). **ACCORD UNANIME.**

DOMAINE TECHNIQUE :

M. Francis COQUOZ, CTSR, intervient longuement sur le pôle espoirs qui pourrait se transformer en pôle d'excellence interrégionale (CIF/PICARDIE/NORD-PAS DE CALAIS) – sur les résultats obtenus (4 médaillés) lors des championnats de cyclo-cross en adressant ses félicitations aux titulaires de ceux-ci auxquels se joint le comité directeur. Intervention figurant en annexe de M. Rémy TURGIS qui regrette que le comité n'utilise pas son quota pour les championnats. M. Francis COQUOZ, intervient en précisant qu'une participation aux championnats n'est pas une récompense en soi pour tel ou tel motif, mais par l'obtention de la qualification sportivement.

COMMISSIONS

Tour de table des responsables des commissions. C'est ainsi que pour la route M. Claude CRAMETE, indique, que 288 épreuves ont été enregistrées au calendrier et détaille la position pour chaque catégorie. Relève que 10 nouvelles associations ont pris place dans ce calendrier. En conclusion, il décline les départements organisateurs d'épreuves officielles.

Pour le B.M.X., M. Gérard PHILIPPE, après s'être félicité de la première place au national de la discipline dont il préside la commission, précise certaines dates et lieux des manifestations qui se dérouleront dans le cadre du circuit national. Enfin, il précise que la remise des récompenses du 10 janvier dernier s'est bien déroulée.

Pour le polo-vélo, M. Alain DERLY, fait le point sur la saison 2013 avant d'attaquer les projets prévus pour 2014, formation d'arbitre régionaux et d'éducateurs etc.... Il indique qu'il n'y aura pas d'équipe francilienne pour participer au championnat de France en 2014. Il propose des règles à destination des joueurs de moins de 17 ans dans le cadre régional. *Mises aux voix, les règles éditées, sont adoptées par le comité directeur à l'unanimité.*

M. Michel HELAINE, au titre de la commission sponsoring, indique que malgré sa bonne volonté, les difficultés sont importantes. Des démarches ont été effectuées lesquelles n'ont pas encore obtenu de résultat. A pris des contacts avec l'université Paris Sud pour tenter d'obtenir un stagiaire pour constituer les dossiers de partenariat, des plaquettes etc... Le président se dit favorable à prendre à l'essai un stagiaire pour un certain nombre de semaines. M. Michel HELAINE, va reprendre contact avec l'Université Paris Sud et tiendra le président au courant (à suivre).

Pour le VTT, M. Franck STUMPF, après avoir passé en revue la saison 2013, indique que deux réunions se sont déroulées afin de prendre de nouvelles dispositions pour le TRJV et mettre à jour le règlement applicable pour la présente saison avec publication sur le site régional (ACCORD) . En outre, par mail, demande que le CIF soit représenté au TFJV 2014 à GUERET (23) par une équipe de 12 coureurs, qui sera encadrée par un responsable TRJV/TFJV, M. Christophe VERRE. (accord).

Du côté des STATISTIQUES, Mme Josette DA SILVA PEREIRA regrette le retard dans la transmission des statistiques, de la part de certaines disciplines. Obtient du président une réponse concernant diverses modalités.

M. José GOUERE, pour la commission SECURITE, signale qu'en 2013, il y a eu un stage de formation de motards au nombre de 10. Stage assuré par M. Laurent DA SILVA.

M. Lucien BOUNIOL, pour la CAISSE DE SECOURS signale qu'aucun dossier n'a été présenté à la commission. Il souhaiterait qu'un article soit publié indiquant l'existence de cette

commission en précisant le rôle de celle-ci. Du côté des MASTERS, il assume la liaison avec ces derniers.

M. Jean-François MAILLET intervient au titre de la commission PISTE en précisant de nouveau les modalités d'organisation des épreuves à l'INSEP et sur le vélodrome de Saint Quentin en Yvelines.

Pour la commission du CORPS ARBITRAL, M. Alain BRISEUX fait part que deux stages de formation d'arbitres de club se sont déroulés dans les départements de Seine et Marne et de Seine Saint Denis où respectivement la fréquentation a été de 13 et 14 participants. Le président du CDC 77, M. José GOUERE indique qu'un nouveau stage se déroulera le 1^{er} Février prochain dans son département. M. Gérard PHILIPPE signale qu'un stage de formation d'arbitres BMX est prévu le 9 Février 2014.

Avec M. Jean-François MAILLET, ils ont procédé à la nomination d'arbitres, pour les épreuves officielles route, les épreuves de seniors 1^{ère} et 2^{ème} catégories, la piste et le VTT.

En conclusion M. Alain BRISEUX devait narrer la situation en générale du corps arbitral francilien.

DIVERS :

M. Alain DERLY, par mail, souhaiterait savoir quelles actions sont entreprises par le CIF, pour lutter contre le dopage et quelle aide ou soutien est apportée dans ce domaine aux associations. Le président répond à notre collègue sur les actions menées par la FFC et les comités régionaux.

Un rapport de la commission des « DAMES » émanant de sa présidente, Mme Audrey ARNOUX fait l'objet d'un débat au sein des membres présents. Après discussions, le président propose la constitution d'une groupe de travail qui sera composé de M. Jean-François MAILLET qui pilotera ce groupe, Mme Audrey ARNOUX – MM. Claude CRAMETE – Jacques REGNIER – Franck STUMPF – Rémy TURGIS, auquel se joindra M. Francis COQUOZ, CTSR.

Mis aux voix ce groupe de travail est acceptée avec 7 voix POUR - 6 voix CONTRE - 1 abstention

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour et plus personne ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 21 H 40.

Jean Pierre PEGURRI

Secrétaire de séance,

ANNEXE

Déclaration

La saison de cyclo-cross touche à son terme et la commission de cette discipline se réunira prochainement pour faire le bilan de celle-ci.

Lors des Championnats de France qui se sont déroulés à Lignières-en-Berry, notre Comité a obtenu d'excellents résultats, obtenant plusieurs médailles et un titre dans la catégorie junior. Ces brillants résultats cachent un peu, à mes yeux, la politique menée par nos principaux dirigeants régionaux. Je ne peux cautionner le fait de laisser « à la maison » des licenciés (ées) de notre comité qui avaient leur place sur la ligne de départ de ces Championnats Nationaux.

Le souci économique de nos principaux élus ne peut expliquer cette décision. La valeur sportive de certains délaissés a été mise de côté pour des raisons soit disant financières alors que les dépenses occasionnées pouvaient être résorbées par diverses solutions. Dans certaines catégories, ce sont même des licenciés de 1^{ère} année qui ont été « punis ».

Je ne rejoins pas du tout de telles décisions et j'ose espérer que pour les prochaines années, notre bureau directeur, composé du président de notre comité ainsi que des présidents des commissions route, piste et BMX, n'oubliera pas le cyclo-cross.

Je demande que cette déclaration paraisse au compte-rendu de ce comité directeur.

Rémy TURGIS

Président de la commission cyclo-cross